

Le Vice-Gouverneur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Dépositaire Central Unique (DCU) des Valeurs Mobilières de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), a l'honneur de porter à la connaissance de ses adhérents, des investisseurs et du public, que **Gabon Special Economic Zone (GSEZ)**, émetteur de la valeur «**EOGSEZ 6,5% Brut 2018 – 2028**», procédera le **14 décembre 2019**, à la mise en paiement des intérêts pour un montant de **228 773 513** (deux cent vingt-huit millions sept cent soixante-treize mille cinq cent treize) FCFA, à l'échéance du 14 décembre 2019.

Le coupon net à percevoir par obligation est de **162,5 FCFA** et la date d'ouverture des opérations d'encaissement auprès des guichets des Prestataires des Services d'Investissement (PSI) est fixée au 15 décembre 2019.



Dieudonné EVOU MEKOU